

HANDOGERM NF

**SAVON ANTISEPTIQUE BACTÉRICIDE
 POUR LE TRAITEMENT HYGIENIQUE DES MAINS PAR LAVAGE AVEC RINÇAGE
 FORMULE RENFORCÉE EN AGENTS HYDRATANTS COMPLÉMENTAIRES
 NORME NF E.N. 1276 (5 MIN) POUR L'ACTIVITÉ BACTÉRICIDE
 NORME NF E.N. 1650 (15 MIN) POUR L'ACTIVITÉ LEVURICIDE
 NORME NF E.N. 1499 (3 ml - 30 SEC) LAVAGE HYGIÉNIQUE DES MAINS**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide visqueux

Densité : 1 +/- 0,02

Odeur : non parfumé

Couleur : jaune orangé

pH : 6 +/- 0,5

Point éclair : sans

Composés actifs biocides :

Chlorure de didécyldiméthylammonium : 8 gr/Kg.

Chlorhexidine digluconate : 9,20 gr/Kg.



PROPRIÉTÉS

Savon antiseptique bactéricide pour le lavage des mains avec rinçage, **HANDOGERM NF** dissout instantanément les graisses animales et végétales.

Avantages : composition non parfumée particulièrement adaptée pour un emploi dans les industries agro- alimentaires et les services de santé. Emploi d'un agent désinfectant à large spectre d'action, la chlorhexidine digluconate qui est particulièrement bien tolérée pour les usages répétés et fréquents. Présence d'agents hydratants complémentaires pour une protection renforcée des peaux sensibles. Savon concentré sans d'abrasifs, **HANDOGERM NF** est très économique à l'emploi.

Domaines d'utilisation : utilisation en distributeur mural ou directement avec la pompe placée sur le bidon. Convient parfaitement aux industries alimentaires et agro-alimentaires, hôpitaux et en général dans tous les lieux où le nettoyage des mains doit être accompagné d'une désinfection.

Utilisation d'HANDOGERM NF suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Lavage hygiénique des mains et avant-bras.	Pur.	Mouiller préalablement les mains et les avant-bras, verser 3 ml d' HANDOGERM NF dans le creux de la main puis se frotter les mains, espaces interdigitaux, pourtour des ongles, poignets et avant-bras pendant au moins 30 secondes. Rincer soigneusement à l'eau. Sécher avec un essuie-mains à usage unique.

Recommandations : l'hygiène des mains est un maillon essentiel dans la chaîne qualité et le port des gants ne dispense pas le personnel du lavage des mains.



Ne pas avaler. Usage externe uniquement. Éviter le contact avec les yeux. En cas de projection oculaire, rincer abondamment avec de l'eau. Conserver à l'abri du gel et des rayons solaires directs, à une température comprise entre 10°C et 30°C.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. Produit strictement réservé à un usage professionnel. La date de péremption de 2 ans est portée sur chaque étiquette. Type de produit TP 1 (produits biocides destinés à l'hygiène humaine).

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.